



CHARTRE D'ADHÉSION

Nous, participants au dispositif Tournée Générale, nous engageons à soutenir la création artistique et l'économie des établissements culturellement impliqués. Nous nous engageons à faire évoluer les pratiques de la filière en terme de respect du droit du travail, des lois d'urbanisme, des réglementations de sécurité et pour l'accès des lieux de spectacles aux personnes à mobilité réduite.

Avec Tournée Générale, nous avons pour objectif de constituer un réseau de petits lieux de spectacles à même de structurer la scène musicale émergente, de soutenir la création et la professionnalisation de la filière musique.

Les programmeurs et les producteurs souhaitant bénéficier du dispositif s'engagent à respecter les valeurs du projet :

- ❖ Défense des projets émergents à travers l'élaboration des programmations
- ❖ Soutien de l'activité commerciale des lieux de diffusion
- ❖ Respect de la législation du travail
- ❖ Coopération au fonctionnement du dispositif dans sa dimension technique
- ❖ Exigence qualitative artistique et technique des représentations
- ❖ Promotion des bonnes pratiques des métiers du spectacle
- ❖ Respect du principe de droits d'auteur
- ❖ Défense du pluralisme culturel
- ❖ Coopération pour l'accès équitable à la culture
- ❖ Respect des conditions matérielles et techniques d'accueil des groupes (incluant repas et boissons à la charge du lieu)

Signature :